

Salles de shoot : le gouvernement refuse de répondre aux députés de l'opposition

Article rédigé par *Yannick Moreau*, le 09 avril 2015

Yannick Moreau, député de la Vendée littorale, réagit aux fins de non-recevoir du gouvernement aux observations de l'opposition sur le projet d'expérimentation des salles de shoot.

« Obnubilé par la satisfaction des lobbies favorables aux salles de shoot, le gouvernement a balayé d'un revers de main toutes les questions et les inquiétudes légitimes des députés de l'opposition lors de la discussion parlementaire mardi 7 avril à l'Assemblée nationale.

Refusant tout dialogue constructif avec l'opposition, le gouvernement a rejeté, sans expliquer son refus, les amendements portés par le député Yannick Moreau visant à développer les containers de récupérations de seringues usagées, mais également le financement des communautés thérapeutiques permettant un accompagnement vers la sortie de l'addiction ou encore le développement des séminaires de prévention auprès des jeunes par des personnes dépendantes aux produits stupéfiants désormais abstinentes.

Par cet article 9 du projet de loi de santé, le gouvernement choisit donc de se taire volontairement sur la nécessité d'une politique ambitieuse de lutte contre le fléau de la drogue et refuse de faire de la prévention de la drogue une priorité auprès de la jeunesse.

L'examen à l'Assemblée nationale de l'article 9 légalisant les salles de shoot n'apporte donc aucun soutien aux centres de désintoxication et aux communautés thérapeutiques qui sont les seuls moyens efficaces de sortir les toxicomanes malades, dépendants de la drogue, de l'enfer de leur addiction.

« Les dizaines de millions d'euros qui vont être consacrées à ouvrir partout en France des salles de shoot vont donc assez largement manquer leur cible et concrètement ne sortiront pas un seul toxicomane de l'enfer de la consommation de drogue » indique Yannick Moreau.

Les 105 députés signataires de la [résolution parlementaire contre les salles de shoot](#) portée par Yannick Moreau placent désormais tous leurs espoirs dans le travail des sénateurs pour revenir sur ce projet de loi et corriger les erreurs de cible du gouvernement de M. Valls et de Mme Touraine. L'opposition parlementaire ne manquera pas de saisir le Conseil constitutionnel si cette funeste légalisation n'était pas repoussée d'ici la fin des travaux parlementaires. »

Source : [Yannick Moreau, communiqué](#)
